



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 12**  
**Séance du vendredi 08 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 08 mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Mme Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	14
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	04
		Absents :	01

**Membres présents :** BALDOVINI Antony, BICHON Danielle, BONIFACI Jean-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, PERGOLA Marie-Ange, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

**Membres représentés :** CORONA Jean (Pouvoir à JEAN Claude FRANCESCHI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Jeanne PISTORES RAMAZOTTI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Martin GIULY)

**Membres absents :** BONY Sarah

Date de la convocation : 04 mars 2024

Date d'exécution : 11 mars 2024

Date d'affichage : 12 mars 2024

**OBJET : ADHÉSION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION « L'IMPRESA CASTELLU FIUMORBO »**

Le président présente au conseil l'Association « L'Impresa Castellu Fiumorbo – Atelier Chantier d'Insertion (ACI) » ; cette association de type Loi 1901 exerce son action dans le champ de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement dans celui de l'insertion par l'activité économique.

Son action s'inscrit sur un double objectif ; d'une part, celui de la progression des personnes jeunes et adultes éloignées conjoncturellement ou structurellement de l'activité économique pour faciliter leur insertion socioprofessionnelle et celui de la création d'emplois d'insertion ou pérennes, d'autre part.

Il expose que pour atteindre son objectif, l'association s'attache à :

- Mutualiser des travaux d'intérêt collectif auprès des communes et des associations de la côte Orientale afin de créer des postes de travail et de favoriser le travail en réseau de celles-ci.
- Utiliser les mesures d'insertion d'emplois engagés par l'Etat et les Collectivités locales au bénéfice des publics les plus fragilisés.
- S'engager dans un travail partenarial avec les acteurs socio-économiques locaux afin de favoriser la recherche de solutions durables d'emploi pour les bénéficiaires de l'action.

Le président propose d'acter l'adhésion de la commune d'Aléria à l'association « L'Impresa Castellu Fiumorbo » laquelle peut être regardée comme poursuivant un objet d'intérêt local et de formaliser cette adhésion par une convention dont il présente le projet au conseil municipal ; il propose de désigner Madame Laurence TADDEI pour représenter la commune au sein de l'association.

Il précise que la participation à l'association donnerait lieu au versement d'une cotisation annuelle de 1 000 € et que le statut de membre de l'association permettrait à la commune de disposer de 3 interventions gratuites et de tarifs préférentiels au-delà de ces trois premières interventions.

\* \* \*

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés,  
D'approuver la proposition du président ;  
D'autoriser l'adhésion de la commune à l'association « L'Impresa Castellu Fiumorbo » ;  
D'autoriser le maire à signer la convention actant cette adhésion ;  
Désigne Madame Laurence TADDEI pour représenter la commune au sein de l'association ;  
Dit que le montant de la cotisation annuelle sera inscrit au prochain budget de la commune aux chapitre et article prévus à cet effet.

**Délibération n° 2024 – 12 : Adhésion de la commune à l'Association « L'Impresa Castellu Fiumorbo »**

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire <b>Pouvoir à</b>	✓				
LUCIANI DOMINIQUE 1 <sup>er</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	✓				
TADDEI LAURENCE 2 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>	✓				
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>	✓				
RAMAZOTTI JEANNE 4 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>	X				
CORONA JEAN 5 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à J.C. FRANCESCHI</b>	X				 J.C. FRANCESCHI
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	✓				
GIULY MARTIN Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	✓				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à J. RAMAZOTTI</b>	X				 Jeanne PISTORESIS RAMAZOTTI
PIRAS MARIA-ANTONIA Conseillère municipale <b>Pouvoir à Martin GIULY</b>	✓				 Martin GIULY
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	✓				
BONY SARAH Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	X				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à D. VENTURINI</b>	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	✓				
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>	X				
BICHON Danielle Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>	✓				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,  
Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

